

CASINO DE PARIS



10.000.
de
PRIX

Organisé par
le
JOURNAL DES SPORTS
et
"LE VÉLO"

CHAMPIONNAT
INTERNATIONAL DE LUTTE



SPORT ET VILLE DE DEMAIN

Antoine Haumont*

La situation contemporaine du sport résulte, pour l'essentiel, de l'évolution des sociétés industrialisées, urbanisées et salariales qui ont créé le sport moderne : les problèmes posés par le développement sportif trouvent, en conséquence, leur expression la plus courante dans les villes, qu'il s'agisse de la haute compétition, de la pratique sportive de masse ou de la place du sport dans les modes de vie. Compte tenu de l'extension de l'urbanisation, on peut même se demander si ce n'est pas avant tout par rapport aux situations urbaines qu'évolueront les formes de la pratique sportive.

Le projet sportif contemporain se heurtera-t-il à la ville de demain ?

Une sorte d'incompatibilité entre une pratique sportive régulière et les formes actuelles du mode de vie urbain est peut-être l'aspect le plus immédiatement ressenti de la liaison entre le développement sportif et le développement urbain. Les conditions du travail et les temps de déplacement, l'accessibilité des équipements, la relative incapacité des institutions à orienter vers les activités sportives le temps libre des citoyens sont des faits souvent évoqués comme autant d'obstacles dressés entre la vie quotidienne et le sport. Resterait, au contraire, la lecture des rubriques sportives des journaux le spectacle télévisé, les concours de pronostics.

L'examen de ces obstacles intéresse parce que l'extension d'une pratique sportive régulière et de masse est l'un des deux grands objectifs de ce que l'on peut appeler le « projet sportif contemporain » (l'autre grand objectif étant l'organisation de la haute compétition) : Le sport pour tous, le sport par tous. Le sérieux de cet objectif est attesté par la place qu'il occupe dans la théorie du sport moderne, par le rappel constant de préoccupations hygiéniques et médicales et aussi par des réalisations concrètes plus ou moins développées, comme l'introduction systématique des activités physiques dans les programmes scolaires ou comme des tentatives pour généraliser des programmes d'équipements sportifs en milieu urbain.

Le projet d'une pratique sportive citadine régulière est-il intéressant et crédible ? C'est une première question.

Si la théorie du sport moderne s'est prati-

quement, à l'origine, fixé comme objectif d'engager la plus grande partie de la population dans une activité sportive régulière, plusieurs courants critiques ont contesté ce projet. Il faut donc les examiner.

Une première critique, relativement archaïque, est celle qui place les productions culturelles sur une échelle de valeur où les niveaux élevés sont occupés par des activités « nobles » (un certain type de musique ou de littérature) et les niveaux inférieurs par d'autres activités, comme le sport (encore faut-il distinguer entre les sports). Est-il besoin d'indiquer que cette « théorie » de la culture reflète simplement les pratiques sociales des groupes à un certain moment historique et qu'elle se trouve d'ailleurs en retrait par rapport à l'humanisme banal ? Les critiques modernes, très différentes, voient surtout dans le sport contemporain un appareil idéologique dont le rôle est de faire accepter les mécanismes de la reproduction sociale. Cette critique trouve ses matériaux dans divers aspects théoriques et pratiques du sport contemporain : dans l'idéologie sportive elle dénonce la tentative pour gommer les antagonismes sociaux et aussi l'apologie de l'effort ascétique ; dans la pratique elle voit l'embrièvement et la commercialisation. Dans cette mesure, la validité de ce que nous avons appelé précédemment le projet sportif contemporain lui paraît tout à fait douteuse. Tout est à reprendre estiment, en gros, les représentants de ce courant critique qui s'exprimaient dans la revue « Partisans » déjà en 1968 et plus récemment, et d'ailleurs différemment, dans « Esprit » en 1975 (1).

Cette critique est beaucoup plus intéressante que la précédente parce qu'elle porte sur des aspects du sport qui constituent effectivement des détournements de la pratique et des freins à son développement. Il est vrai que l'intérêt que présente pour le sport une théorie de l'intégration sociale est plus que contestable. Quant aux freins que la commercialisation et le professionnalisme imposent au développement sportif, ils ne sont plus à découvrir.

Cette critique moderne atteint cependant sa limite dans l'analyse qu'elle propose de la place du sport dans la reproduction sociale. Les auteurs de cette analyse tendent, en effet, à expliquer l'ensemble de la reproduction sociale par le rôle des appareils idéologiques, laissant un peu de côté ce

qui en constitue le noyau dur, à savoir les rapports de production. C'est ce qui les amène à considérer le sport surtout comme un appareil idéologique et à ne pas toujours voir que la pratique sportive actuelle, par ce qu'elle permet de développement du corps et de sa maîtrise, est précisément un des moyens de la reproduction élargie de la force de travail. Le problème principal devient alors l'accès des travailleurs à la pratique sportive, ce que leur refuse l'ensemble des rapports sociaux, et plus directement les conditions du travail et du mode de vie.

Si l'intérêt de la critique moderne du sport est d'attirer l'attention sur l'institution sportive et sur son rôle comme appareil idéologique, la question centrale reste donc à nos yeux celle des conditions sociales de la vie urbaine. On peut, en effet, concevoir dans la structure sportive diverses variantes qui se proposent toutes d'arriver à un meilleur développement physique des citoyens : le rôle et le contenu du sport à l'école peuvent être appréciés diversement. On peut imaginer que les associations, clubs et fédérations fonctionnent autrement, que les équipements soient produits et gérés différemment, que les poids respectifs du sport en ville et des activités de pleine nature changent, etc... Ce sont des choix à faire pour une politique sportive, mais ce n'est pas à l'intérieur de ces choix que se trouvent les conditions d'une pratique sportive de masse en milieu urbain : celles-ci dépendent d'aspects plus généraux des modes de vie.

L'âge adulte : la mort du sport

La première condition du développement de la pratique est dans l'apprentissage de l'exercice physique et des gestes sportifs : c'est une évidence mais dont les conséquences ne passent pas toujours dans la mise en place des moyens nécessaires à cet apprentissage. Ceci ne signifie nullement que l'objectif à atteindre soit la gestuelle sophistiquée de la haute compétition. Mais on constate simplement que si l'on n'apprend pas à un moment quelconque un certain nombre de mécanismes de base, la probabilité d'avoir une activité physique

(1) « Sport, culture et répression », n° 43, 1968. Esprit, « L'éducation physique » n° 5, 1975.

*Professeur à l'Université de Paris VII. France

régulière diminue fortement. Il apparaît aussi que, dans nos sociétés, c'est l'école qui occupe la meilleure position pour assurer cet apprentissage, encore qu'il ne faille écarter aucune autre institution. Au-delà de cette question, les enquêtes sur la pratique sportive par exemple dans la population française convergent vers trois types de résultats : la fraction de la population qui pratique régulièrement est nettement minoritaire, on pratique plus en ville qu'à la campagne, les âges, les sexes et les groupes sociaux sont très inégalement représentés (1). Un des résultats importants que ces enquêtes apportent est que ces différences ne renvoient que partiellement à des variables psychologiques, mais qu'elles sont surtout provoquées par l'organisation sociale.

Si l'on raisonne sur les licenciés sportifs dans des clubs ou des associations scolaires, le fait le plus frappant est que près des 2/3 ont moins de 18 ans. Tout se passe comme si l'entrée dans l'âge adulte était un facteur décisif d'abandon pour un certain type de pratique. Si l'on raisonne non plus sur les licenciés mais sur ceux qui déclarent simplement avoir une activité physique régulière, le déclin est moins accentué mais il reste très net. La véritable dimension sociale de cet abandon du sport est donnée par son caractère différentiel : il frappe plus fort chez les femmes que chez les hommes, beaucoup plus fort chez les ouvriers et les employés que chez les cadres, il varie suivant les sports (les sports les plus longuement pratiqués étant ceux qui s'incorporent le mieux dans un mode de vie, comme le tennis ou la voile).

L'ampleur des différences que l'on se contente ici de signaler permet de soutenir l'hypothèse que des variables importantes de la pratique sportive sont commandées par certaines caractéristiques sociales. Les conditions de l'apprentissage sont meilleures en ville qu'en campagne, pour des raisons relativement complexes où interviennent solidairement un meilleur équipement sportif, une meilleure scolarisation et une meilleure représentation des groupes aisés. Mais les conditions de la vie urbaine pénalisent fortement d'une part les femmes et d'autre part certains groupes sociaux, en particulier les ouvriers et les employés. C'est donc seulement en agissant sur ces conditions que l'on peut rendre crédible le projet d'une pratique physique urbaine de masse. Est-ce suffisant? C'est une des questions auxquelles doit répondre la politique urbaine lorsqu'elle vise le développement sportif.

La politique urbaine est amenée à s'intéresser au sport pour diverses raisons; nous en retiendrons seulement deux : le rôle que peut jouer le sport dans « l'image de marque » de la ville, les services rendus aux habitants.

Sport de prestige et image de la ville

Une question controversée mais très présente dans la politique urbaine est de savoir jusqu'à quel point la ville doit dépenser de l'argent pour des manifestations ou des équipements de haut niveau qui feront briller haut et loin les couleurs de la ville. La question n'a rien d'académique : rappelons qu'un budget d'organisation des Jeux Olympiques s'équilibre actuellement

autour de 3 milliards de francs (avec d'importantes rentrées venant de l'extérieur, certes, mais aussi avec un accompagnement d'investissements partiellement payés par la ville). Indiquons aussi que la ville de Paris a payé près d'un milliard un nouveau stade réservé uniquement aux compétitions de football et de rugby du plus haut niveau. Dans le même ordre d'idée, on sait qu'en 1972 dix-sept des vingt équipes de la première division du championnat de France professionnel de football recevaient une importante subvention municipale : au total plus de 8 millions de francs. Paris, par exemple, accordait 1.200.000 francs au football professionnel et 1.600.000 francs à toutes les équipes d'amateurs de tous les sports de la capitale... (2).

On est impressionné par ces sommes. Il convient cependant de distinguer deux problèmes différents. Le premier est celui de l'importance des capitaux que semble exiger le fonctionnement d'une équipe sportive de haut niveau : c'est une question intéressante pour une analyse du sport en général, mais qui résulte pour l'essentiel de l'existence du professionnalisme et des dépenses consenties pour l'engagement et les salaires des joueurs. Ce n'est pas un problème particulier de politique urbaine. Il n'en est pas de même de l'autre problème que pose l'intérêt municipal pour le sport de prestige : est-il légitime d'appuyer l'image de marque d'une ville sur des succès sportifs? Une réponse convenable à cette

(2) Chiffres pris dans une étude détaillée de G. Albouy. (Le Monde, 5 août 1972).

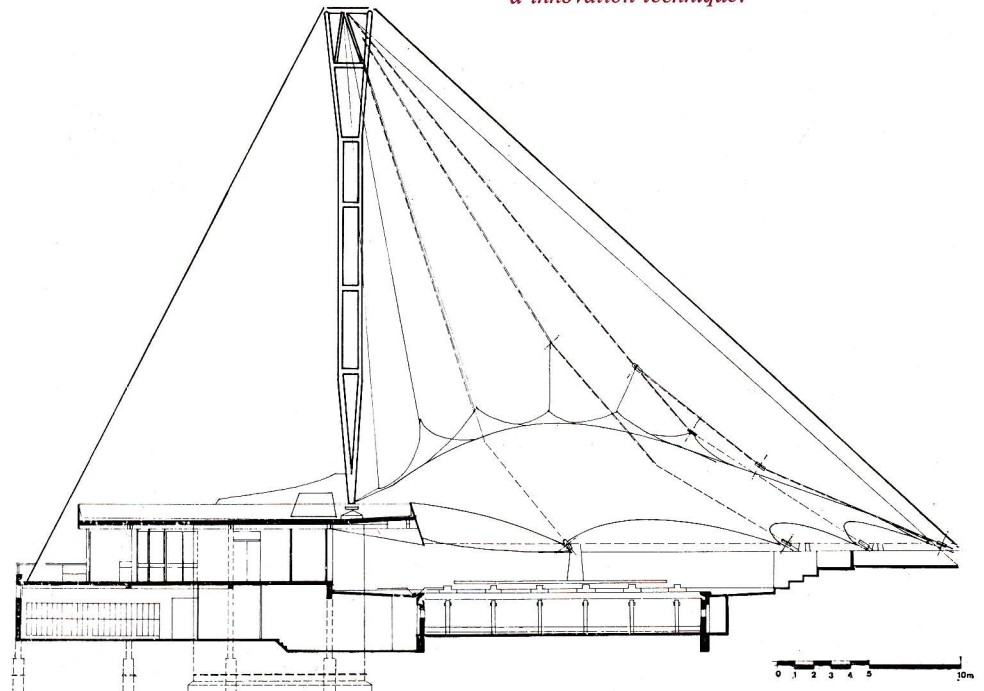
question exigerait sans doute quelques considérations préalables sur le bien-fondé de l'image de marque comme objectif de politique urbaine; concluons simplement qu'on ne voit pas pourquoi dans ce domaine une bonne équipe ne vaudrait pas un bon orchestre et en quoi les Jeux Olympiques n'intéresseraient pas autant que le Festival de Bayreuth (celui-ci présentant cependant l'avantage de se dérouler tous les ans). Au fond ne s'agit-il pas, dans les deux cas, d'aller voir des gens qui font toujours la même chose?

... Mais qui la font très bien. On rejoint ici la justification des équipements puissants et sophistiqués destinés à la haute compétition, comme le complexe olympique de Munich ou le nouveau Parc des Princes à Paris.

Des équipements de proximité

La présence de très grands stades permettant le spectacle sportif paraît, en effet, un des services que doit assurer une politique urbaine. Ce point de vue n'est pas partagé par quelques humanistes qui ne se contentent pas de ne pas aimer le sport mais qui cherchent à en dégoûter les autres : le grand stade est parfois décrit comme la forme la plus dégradée du développement sportif, où des dizaines de milliers d'hommes, assis, sont fascinés par les jeux de quelques mercenaires. Ces vues pseudo-philosophiques traduisent simplement une totale incompréhension d'un aspect impor-

Les équipements sportifs dans la ville : à la recherche de structures plus légères, gonflables ou de type « mécano ». Ici la piscine Carnot à Paris, essai d'innovation technique.



(1) Enquêtes de l'INSEE (1967, population française), de l'IFOP (1966, jeunes; 1972, population française; 1975, femmes), de l'ISU (1968, région parisienne).



tant du sport, sa fonction de folklore gestuel, et du rôle de la grande compétition, celle de laboratoire et de conservatoire du geste.

Encore n'y a-t-il pas lieu de trop spécialiser les grands équipements sportifs et peut-on tenter de les ouvrir du mieux possible aux fonctions les plus diverses, en même temps que de les bien situer dans le tissu urbain. Reste aussi que les grands stades ne remplacent pas les équipements moins puissants mais nombreux et dispersés, qui sont encore beaucoup plus nécessaires au développement sportif. Les choix dans le domaine de la politique d'équipement sont fréquemment délicats : concentration ou dispersion, spécialisation ou banalisation, etc... Nous n'entrerons pas ici dans cette question. Nous relèverons seulement deux tendances de la politique des équipements qui sont dangereuses pour le développement sportif.

La première tendance est celle qui conduit à installer de plus en plus d'équipements sportifs hors des villes et de moins en moins dans les villes elles-mêmes. Cette orienta-

tion trouve ses justifications dans des changements du mode de vie : le week-end et la motorisation, principalement. Elle s'appuie aussi sur des changements dans la pratique sportive où le goût des sports de pleine nature et le désir de pratiquer en famille s'affirment plus nettement qu'auparavant. A cet égard, les bases de loisirs péri-urbaines ou les installations plus lointaines répondent à des besoins réels. Il ne faut cependant pas oublier qu'une des causes les plus décisives de l'installation des équipements sportifs hors des villes se trouve dans les problèmes fonciers. Et il ne faut pas oublier non plus que les installations péri-urbaines doivent compléter les installations urbaines, mais qu'elles ne constituent pas le terme d'une alternative : les enquêtes montrent que la proximité des équipements par rapport au domicile n'est pas le facteur exclusif de la fréquentation, mais que son rôle est très important, en particulier pour la fraction de la population qui dispose du moins de temps, du moins d'argent et du moins d'automobiles. La seconde tendance dangereuse dans la

La maquette du nouveau Parc des Princes, à Paris, maintenant réalisé : une œuvre de Roger Taillebert

politique des équipements consiste dans une évaluation qui conclut systématiquement à la sous-utilisation. Il y a toujours un haut fonctionnaire pour survoler les terrains de sport (tous vides) et un journaliste pour essayer d'entrer sur un stade par une belle journée du mois d'août (tous fermés). Le gestionnaire dénonce l'incurie, la critique institutionnelle s'en prend aux gardiens et aux cadenas. Notre propos n'est pas de dire qu'il n'y a pas de sous-utilisation, mais de rappeler qu'il en est des équipements sportifs comme de tous les autres équipements : on les juge sur les heures de pointe. Ce n'est pas à onze heures du matin que l'on évalue la qualité et l'efficacité du métro, mais à six heures du soir. La constatation des heures où les pratiquants sportifs sont disponibles doit donc intervenir dans l'évaluation.

A.H.